

L'an deux mille six, le 15 mai à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle Gouberne à Saint-Guilhem le Désert, sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

Présents : M. DIAZ Manuel - M. SALASC Philippe - M. PIERRUGUES Georges - M. CADILHAC Jean François - : M. PONCE Jean-Claude Mme MARTIN Françoise - M. JOVER Jean Marcel M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André – M. REILHAN Robert- M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. DONNADIEU Jacques - M. ROQUAIN Jean Michel – M. ASENSI Raphaël - M. Michel ALVERGNE - M. NOUGAREDE Elie - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques – Mme DEJEAN Anne Marie - M. ASTIE Michel - M. BERTOLINI Jean Pierre - M. GELY William. M. CHRISTOL Jean-Marie
Absents excusés : M. AGOSTINI Jean André - M. CALAS Alain - Mme FOURNEL Michèle - Mme GERBAL Renée – M. Jean-François RUIZ - M. GHIBAUT Jean-Pierre - M. GASTAN François - Mme GUERRE Nicole M. Claude. CARCELLER
Absents M. DEJEAN Maurice - M. SANCHEZ Norbert - M. MATEU Gabriel- Mme Isabelle VIVIEN
M. AGOSTINI Jean-André donne pouvoir à M. Manuel DIAZ
M. GHIBAUT Jean-Pierre donne pouvoir à M. ASTIE Michel
M. GASTAN François donne procuration à M. VILLARET Louis
M. Manuel DIAZ est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.

Adoption du procès verbal du Conseil communautaire du 11 avril 2006

Administration générale

1. Création d'un poste de technicien supérieur, modification du tableau des effectifs et modification du régime indemnitaire des agents de la Communauté de communes

Le Conseil communautaire crée un poste de technicien supérieur, assistant technique aux projets habitat et urbanisme, modifie la délibération concernant le régime indemnitaire de la Communauté de communes et le tableau des effectifs de la Communauté de communes.

Adoption à l'unanimité

2. Recrutement d'agents saisonniers pour la gestion et l'entretien du site du pont du Diable

Le Conseil communautaire adopte le recrutement de 2 agents non titulaires sur le grade d'agent des services techniques pour un besoin saisonnier et adopte la modification du régime indemnitaire des agents.

Adoption à l'unanimité

Finances

3. Vote du budget supplémentaire 2006 : budget principal

Le Conseil adopte le budget supplémentaire 2006 du budget principal pour 2 112 041,07€ en fonctionnement et 2 844 661,18€ en investissement.

Adoption à l'unanimité

4. ZAE La Croix (Camalcé) – Gignac : Budget annexe décision modificative n°1

Le Conseil reprend le résultat d'investissement 2005 du budget annexe ZAE La Croix à Gignac en inscrivant 214 947,06€ en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Adoption à l'unanimité

5. ZAE La Garrigue – St André de Sangonis : Budget annexe décision modificative n°1

Le Conseil reprend le résultat d'investissement 2005 du budget annexe ZAE La Garrigue à Saint-André de Sangonis en inscrivant 113 431,34€ en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Adoption à l'unanimité

6. ZAE La Tour – Montarnaud : Budget annexe décision modificative n°1

Le Conseil reprend le résultat d'investissement 2005 du budget annexe ZAE La Tour à Montarnaud en inscrivant 4 214,08€ en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Adoption à l'unanimité

7. ZAE Les Garrigues – Aniane : Budget annexe décision modificative n°1

Le Conseil reprend le résultat d'investissement 2005 du budget annexe ZAE Les Garrigues à Aniane en inscrivant 22 661,62€ en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Adoption à l'unanimité

8. ZAE Les Trois Fontaines – Le Pouget : Budget annexe décision modificative n°1

Le Conseil reprend le résultat d'investissement 2005 du budget annexe ZAE Les Trois Fontaines à Le Pouget en inscrivant 621 249,66€ en section de fonctionnement et en section d'investissement.

Adoption à l'unanimité

9. Indemnité de conseil du Trésorier de Gignac pour l'exercice 2005

Le Conseil décide d'accorder l'indemnité de conseil à taux plein au Trésorier de Gignac au titre de l'année 2005, soit 894,20 € brut.

Adoption à l'unanimité

10. Demande d'ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole du_Midi

Le Conseil décide l'ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole du Midi pour 500 000€ et autorise le Président à signer le contrat.

Adoption à l'unanimité

Opération Grand Site

11. Renouvellement du bail de la parcelle BH7, aux abords du pont du Diable, de M. DOUSSON

Le Conseil se prononce favorablement sur le renouvellement du bail à passer avec Monsieur DOUSSON sur la parcelle BH7 à Aniane pour 3 201,79€ du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

Adoption à l'unanimité

12. Requalification de la Place Sanier à Aniane – Demandes de subvention

Le Conseil autorise le Président à modifier le plan de financement adopté en avril 2006, autorise le Président à solliciter les subventions nécessaires d'un montant de 629 580 €, soit 73,79 % du montant des travaux et à signer toutes les pièces afférentes à cette affaire.

Adoption à l'unanimité

Fait à Gignac, le

Affiché le :

Retiré de l'affichage le :

Louis VILLARET,

Président